

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Amendements au règlement sur les exigences de fonds propres dans le domaine de la résolution (proposition concernant les structures en guirlande (daisy chain))</p> <p>Modification Règlement Regulation 2013/575 2011/0202(COD) Modification Directive Directive 2014/59/EU 2012/0150(COD)</p> <p>Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière</p> <p>Priorités législatives Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2021</p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/0343(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement Regulation 2013/575 2011/0202(COD) Modification Directive Directive 2014/59/EU 2012/0150(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/07547